

*champs obligatoires

Adhérent :

Numéro d'adhérent

Prénom* :

Nom d'usage* :

Nom de naissance* :

Adresse* :

Code postal* :

Adresse ligne 2 :

Ville* :

Adresse ligne 3 :

Code postal de naissance* :

Date de naissance* :

Pays de naissance* :

Commune de naissance* :

Courriel nominatif (envoi convocation AG)* :

Portable* :

Courriel dédié à l'AGSE* :

Téléphone fixe :

Personne à contacter en cas d'urgence (nom, prénom, numéro de téléphone* :

Fonction principale :

Structure (unité) principale :

Fonction secondaire :

Structure (unité) secondaire :

Autre fonction :

Autre structure (unité) :

Adhésion :

- Adhésion de soutien donnant droit à un reçu fiscal, à partir de 120 €.

- Adhésion simple

Information sur les dons/reçus fiscaux :

L'adhésion de soutien à partir de 120 € (hors participation aux frais de groupe) au mouvement permet d'obtenir un reçu fiscal ouvrant droit à une réduction d'impôts de 66%. Par exemple, une adhésion de soutien de 180 € revient à ne payer que 60 €.

Le reçu fiscal de don aux oeuvres, à joindre à la prochaine déclaration de revenu, vous est automatiquement adressé par courriel.

- ✓ Adhésion « normale » encadrement/adulte : 60 €
- Chef, commissaire, assistant, adjoint et ETN

- ✓ Adhésion « réduite » encadrement/adulte : 39 €
- Chef, commissaire, assistant, adjoint et ETN de moins de 25 ans au 1^{er} janvier après la rentrée
- Hors cadre, parrain ou marraine, conseiller religieux, intendant, économiste, délégué départemental, secrétaire, trésorier, relecteur pédagogique

A noter :

Le tarif dégressif proposé aux familles ne concerne que les louvettes/louvetoux, éclaireurs/éclaireuses et guide-aînées/routiers d'une même fratrie.

- Don complémentaire à l'association : €

Mode de règlement de l'adhésion :

- Paiement en ligne sécurisé (un lien de paiement vous sera envoyé au courriel renseigné ci-dessus).
 Paiement « autres » (chèque, espèces, chèques vacances, virement).

Le paiement total ou partiel d'une adhésion de soutien donnant droit à un reçu fiscal en **espèces ou chèques vacances** ne sera pas accepté.

Je soussigné(e)

atteste :

- Avoir pris connaissance du projet éducatif des Guides et Scouts d'Europe,
- Avoir pris connaissance des informations au verso,
- Avoir pris connaissance de la charte "Pour une maison sûre" (protection des mineurs)

Du fait de mon inscription, je m'engage :

- à valider le e-learning "protection des mineurs" dans les deux mois qui suivent mon inscription et à respecter les mesures prises par l'AGSE pour garantir la protection des mineurs et des adhérents (fiche disponible sur Sycomore).
- à ne pas communiquer à des tiers extérieurs à l'association les coordonnées et informations sur les membres de l'association auxquels j'aurai accès dans le cadre de mes fonctions sans l'accord préalable des intéressés ou de l'association,
- à respecter les règles posées par l'association relatives à l'utilisation des données et moyens informatiques mis à ma disposition par l'association.

Merci de cocher les cases correspondantes pour autoriser l'association à réaliser les actions suivantes :

- Fixation de mon image sur toutes photographies et vidéos à l'occasion des activités et utilisation par l'association pour sa propre communication notamment ses revues, brochures et sites internet,
- Communication à Carrick de mes coordonnées pour l'envoi du catalogue annuel.
- Communication de mes coordonnées et de mes fonctions au Rasso, Association des anciens membres des Guides et Scouts d'Europe, afin de m'ajouter à l'annuaire des anciens (pour en savoir plus : www.lerasso.com).

Mon adhésion me permet de recevoir un exemplaire de chaque revue liée à ma mission, je choisis :

- 1 exemplaire par famille (par défaut)
- 1 exemplaire par adhérent (sur demande)

Fait à

le

Signature :

Données personnelles

Toutes les informations recueillies sont nécessaires pour l'inscription et la participation aux activités de l'association. Elles sont destinées aux services administratifs de l'association, à ses bénévoles et le cas échéant, à ses sous-traitants et partenaires. Pour en savoir plus sur les traitements mis en œuvre par l'association, vous pouvez accéder à notre politique de confidentialité sur notre site internet ou sur demande. Vous bénéficiez notamment d'un droit d'accès et de rectification des informations vous concernant. Si vous souhaitez exercer vos droits ou pour toute question sur le traitement de vos données par l'association, vous pouvez adresse votre demande à donnees-personnelles@scouts-europe.org

Le projet éducatif de l'Association des Guides et Scouts d'Europe

présente les objectifs, les principes, les méthodes des guides et scouts d'Europe que s'efforcent de mettre en œuvre 7000 chefs et cheftaines entièrement bénévoles du mouvement.

Il vous a été remis par votre responsable. vous pouvez aussi le consulter sur le site internet www.scouts-europe.org sur la page "nous connaître"

Vous trouverez également sur ce tout nouveau site l'actualité et plus d'information sur les guides et scouts d'Europe.

Rappel des règles d'inscription

Les statuts de l'AGSE stipulent que, pour être adhérent et participer à une activité scout, il faut être à jour de sa cotisation. Un chef doit avoir 18 ans au 31/12/2022.

Assurance pour les véhicules prêtés à des guides et scouts d'Europe pour leurs activités de scoutisme

Attention : il faut vérifier que l'assurance souscrite couvre bien les activités de scoutisme. A défaut, il faut impérativement demander une extension de garantie car sinon l'assurance risque de ne pas prendre en charge les conséquences d'un accident.

NB : l'assurance responsabilité civile de l'association mouvement ne couvre pas l'utilisation des véhicules. Une assurance spécifique peut-être souscrite par le chef utilisateur du véhicule : <http://www.assurances-scouts.com>.

"Ta mission de bénévole"

Prendre en main les tâches administratives ta mission de bénévole

- Des outils pour mener à bien ta mission (Sycomore et sa base documentaire)
- Travail collaboratif/ensemble avec ton supérieur hiérarchique et ton équipe d'encadrants

- Formations sur-mesure tout au long de l'année (modules e-learning, SENAMCO, webinaires, etc)

Comment trouver de l'aide ?
<https://support.scouts-europe.org>

Comment vit l'association

Notre association de 35000 adhérents, agréée par l'Etat depuis 1970 a pour ressources principales :

- les adhésions versées par ses membres (80%)
- la collecte des calendriers en début d'année scolaire (18%)

C'est avec ces seules recettes et quelques subventions nationales et locales que l'association doit vivre et assurer la gestion qu'en attendent ses membres. L'association accepte bien volontiers des aides, soit sous la forme d'adhésions de soutien, soit sous la forme de dons.

Dans les deux cas, les donateurs reçoivent un reçu fiscal pour dons aux œuvres et bénéficient d'une réduction de l'impôt sur le revenu.